



Coly Saint Amand



Bulletin Municipal

Novembre 2024

SOMMAIRE



Ordures ménagères.....	p 1
ZAEnR.....	p 1
Aménagement du bourg de Coly	p 2
École.....	p 2
Réseau AEP	p 3
Berges du Coly / La Chironde.....	p 3
Voirie.....	p 4
Maison à louer.....	p 4
900 ans de l'Abbaye	p 5-6
Transport Solidaire.....	p 7 - 8
Périgord Noir Renov'	p 8
Publicité SIL	p 9
France Services	p 10
 ÇA SE PASSE À COLY-ST-AMAND	
Crêches du Monde	p 7
Concert de Noël	p 8
Kamishibai de Noël	p 9
Marché de Noël	dos de couverture



* ORDURES MÉNAGÈRES



Le point d'apport volontaire du lieu-dit la Rivière est enfin en service; il permet de collecter les ordures ménagères, le tri ainsi que le verre . Cet aménagement réalisé en partenariat avec le SICTOM du Périgord Noir permet de bien mieux prendre en compte les besoins des riverains. Son but est également d'améliorer le fonctionnement de l'autre point d'apport volontaire situé sur la grande place à Coly. Il n'a échappé à per-

sonne que les équipements en place, certes de façon provisoire, n'étaient pas suffisamment dimensionnés et que quantité de déchets se retrouvaient abandonnés devant les containers. La taille des containers n'est pas le seul critère en cause car bien souvent ils sont loin d'être pleins alors que déjà des monceaux d'ordures sont posés au sol. Alors le débat est ouvert et suscite de nombreux commentaires, c'est normal ...qui sont ceux d'entre-nous qui font preuve d'un tel incivisme? Les visiteurs et touristes de passage sont accusés, nos voisins des communes environnantes également... La municipalité réfléchit plus que jamais à l'installation d'une surveillance vidéo tant ces manifestations d'incivisme exaspèrent et questionnent. La menace de la sanction et du rappel à la loi serait-elle le seul moyen de rendre raisonnables certains d'entre nous?

Une communication du SICTOM a précisé récemment les conditions de la collecte des ordures ménagères, les consignes de tri ; cela est à prendre très au sérieux quand on prend en compte l'impact que cela peut avoir sur le coût du service. Je tiens à rappeler qu'une déchetterie est à votre disposition sur la commune de Montignac au lieu-dit Les Combes. C'est là que nous devons déposer nos encombrants ainsi que les cartons de grande taille.



* ZAE nR (Zone d'Accélération des Énergies Renouvelables)



Ces derniers mois l'État a lancé une grande concertation afin d'accélérer le développement d'énergies renouvelables insistant sur l'importance d'un déploiement rapide de ces types de production d'électricité ; en effet nos besoins évoluent à la hausse et le modèle français, essentiellement nucléaire, n'est pas en capacité de faire face à cette hausse rapide.

Le territoire de notre commune est surtout adapté à un déploiement de panneaux photovoltaïques mais le caractère agricole et naturel des terrains rend difficile ce type de projet. Les différentes possibilités avancées par la municipalité ont été refusées par les services de l'État.

Nous restons disponibles pour étudier les possibilités ou projets proposés par les habitants de la commune. Nous vous invitons à nous contacter pour éventuellement accompagner vos propositions (Grande surface de toiture ou photovoltaïque au sol).

* AMÉNAGEMENT DU BOURG DE COLY

La municipalité a présenté à l'occasion d'une réunion publique le projet d'aménagement du bourg de Coly. Rappelons que ses objectifs sont de sécuriser la traversée du centre bourg en ralentissant la vitesse des véhicules, d'améliorer la circulation des piétons et d'embellir les équipements publics. La première tranche représente un investissement hors taxes de 524 746€. Le plan de financement originel prévoyait une part subventionnée supérieure à 75 % et un reste à charge pour la municipalité raisonnable. Le contexte national et départemental a évolué comme vous le savez et nous pousse à revoir ce plan de financement pour faire en sorte à ce que la part communale soit la moins importante et demeure supportable. De nouvelles consultations de nos partenaires financiers sont en cours et nous estimons raisonnablement lancer le marché en début d'année 2025 pour commencer les travaux au printemps. Nous ne manquerons pas de vous informer de la suite donnée à ce projet.



* ÉCOLE

Effectif à la rentrée scolaire 2024/2025:

L'école de COLY-SAINT-AMAND compte à ce jour 56 élèves, l'effectif reste stable. Une évolution est à prévoir pour la rentrée 2025/2026.

Travaux réalisés :

- ◆ Les quatre portails de l'école ont été refaits par notre agent Cédric Delpit.



- ◆ Un nouveau photocopieur a été installé dans la classe des CE2/CM1/CM2

Cantine :

Un audit a été réalisé par Martine Lasserre, élue, et Laurent CHEYROU, cuisinier, à propos des menus de la cantine sur un trimestre de l'année scolaire 2023/2024. Celui-ci confirme le respect de la loi EGALIM par la cantine scolaire. Ce travail a été présenté lors du conseil d'école du 12/11/2024. Il a été décidé de créer une commission « menus » qui réunira des élus, des agents et les délégués des parents d'élèves. Son objectif est d'ouvrir la réflexion de l'approvisionnement des denrées, d'améliorer l'adaptation des menus aux enfants tout en maintenant une exigence de diversité dans les propositions faites.

* RÉSEAU AEP (Adduction Eau Potable)

Pour rappel, la commune de Coly Saint Amand adhère au SMDE24 (Syndicat Mixte des Eaux de la Dordogne).

Les travaux réalisés courant juin, entre la RD704 et les Bruges, le long de la route du Doiran, ont permis l'interconnexion des réservoirs de la Bessède (Commune de la Chapelle Aubareil) et de Puyjaubert (Commune de Coly Saint Amand).

En effet, après la réalisation d'un PGSSE (Plan de la Gestion de la Sécurité Sanitaire des Eaux) par le RDE24, il est mis en évidence un risque de continuité du service sur les deux communes, d'où la nécessité d'interconnecter les réseaux pour sécuriser l'alimentation en eau potable.

À savoir que les ressources sur les deux communes ont connu des baisses de rendement lors de l'été 2023.

En cas de difficulté en ressource, l'alimentation pourra se faire, soit dans le sens Puyjaubert vers la Bessède (par fonctionnement gravitaire), soit à l'inverse, dans le sens La Bessède vers Puyjaubert (réseau surpressé).

Ceci, permettant donc de garder une continuité en alimentation d'eau potable sur les deux communes en difficulté.



* BERGES DU COLY / LA CHIRONDE

Des travaux ont été réalisés sur le Coly et la Chironde du 11 au 18 septembre par le Syndicat des Eaux (SMBVVD). Une réception de ces travaux a eu lieu le 15 octobre.

Il est donc possible de se rendre éventuellement sur place pour se rendre compte des prestations réalisées.

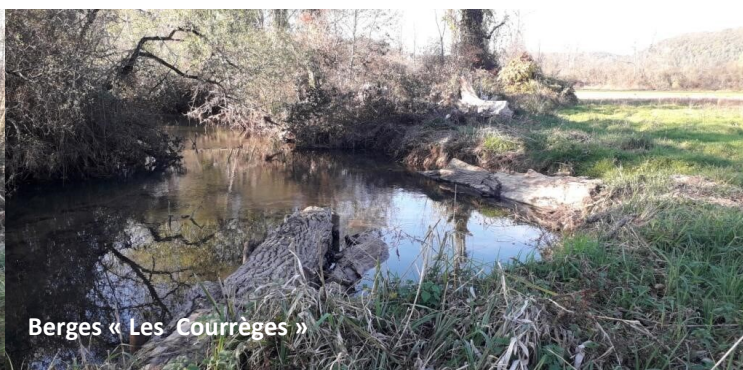
- ◆ Lieudit « Le Got Prés Bas et Hauts » (sortie bourg de Coly en direction de Sarlat à la confluence de la Chironde et du Coly)
- ◆ Lieudit Les Courrèges, sur la propriété de M. Grangié (Route de Bouclard, face accès n° adressage 587)

Ces « chantiers test » permettent ainsi d'avoir une approche concrète de nettoyages paysagers ou aquatiques.

Une réunion publique est donc prévue à cet effet ultérieurement afin de répondre aux questions et aux attentes des riverains propriétaires qui souhaiteraient intervenir sur les berges des ruisseaux (réunion qui se tiendra en présence des représentants du SMBVVD).



Berges « Le Got »



Berges « Les Courrèges »

* VOIRIE

Travaux réalisés par l'entreprise BONNASSIE. Coût : 59 870,40€ TTC. Ces travaux ne sont que des réparations de surfaces, d'entretien et de sécurisation. La réfection totale d'une voirie, excessivement coûteuse, ne nous permettrait pas d'assurer un entretien convenable de la totalité de notre réseau.

Sur Coly -PAT (Point A Temps)

- ◆ Réfection cour Mairie annexe : revêtement monocouche
- ◆ Route du Gatinou (église) : revêtement bi-couche
- ◆ Route de Maison Seule : PAT
- ◆ Chemin Royal : PAT
- ◆ Allée du Manoir : PAT

Sur Saint-Amand - PAT (Point A Temps)

- ◆ Route de Cheyrat : PAT
- ◆ Route de Lasserre : PAT
- ◆ Chemin de Lasserre : PAT
- ◆ Route de Brégégère : PAT
- ◆ Route de Foussigne : PAT
- ◆ Route de Foussigne : revêtement tri-couche sur la partie basse au niveau des poubelles + reprise tête de buse cassée + PAT sur toute la longueur + mise en place bordure intersection Route de l'Abbaye/Route de Foussigne
- ◆ Route de la Peytivie (RD704 limite Montignac) : PAT
- ◆ Route de Drouille : mise en place d'une bordure + purge d'un argilier
- ◆ Route de la Vignolle : PAT
- ◆ Route de Mortefond : PAT
- ◆ Chemin de La Sadayne (sur une moitié)



* MAISON À LOUER ST AMAND DE COLY

À partir du 1^{er} janvier 2025 - 600€ par mois : maison de 111 m² dans le bourg de Saint-Amand de Coly, près de la salle des fêtes avec au RDC un séjour, une cuisine américaine, une chambre, WC, salle d'eau, cellier, au 1^{er} étage 3 chambres et une salle de bain.

Extérieur : une terrasse et une place sur le parking locataires. 600€ par mois

Pour candidater Veuillez adresser au Conseil Municipal de Coly-Saint-Amand (à contact@colysaintamand.fr ou par voie postale à **mairie, 27 rue de l'Hôpital, 24290 COLY-SAINT-AMAND**) : un courrier de présentation mentionnant la composition de la famille et indiquant si les enfants seront scolarisés sur la commune, **votre avis d'imposition ou de non-imposition 2023 portant sur 2022**

pour que nous puissions vérifier votre éligibilité. Ce document est à joindre obligatoirement puisqu'il s'agit d'un logement conventionné, attribuable sous conditions de ressources.

Les candidatures incomplètes ne pourront pas être examinées.

Priorité sera donnée aux familles prévoyant de scolariser leurs enfants à l'école communale.



✠ ABBATIA : NOVM : CENTVM : ANNI : ABET :
VNVM : IMAGINVM : SÆCVLVVM :

L'ABBATIALE A NEUF CENTS ANS : UN SIÈCLE D'IMAGES

Journée européenne du Patrimoine

21 septembre 2024, Abbatale de Saint Amand de Coly,

© Philip Bernard



De nos jours, le souvenir de Saint Amand semble bien loin, il n'est même plus fêté dans le village qui lui doit son nom.

Qui est ce saint ? un jeune noble limousin du VI^{ème} siècle qui partagea la vie monastique avec Sore et Cyprien à l'abbaye de Genouillac (Terrasson) avant de choisir la vie d'ermitte dans une grotte que l'on peut voir au chevet de l'abbatale. Sa vie fut suffisamment exemplaire au VI^{ème} siècle pour qu'une communauté monastique et des habitants s'installent dans ce lieu qui deviendra Saint Amand de Coly et se lancent dans un défi architectural incroyable au début du XXII^{ème}.

L'Abbé Guillaume fut probablement l'un des premiers bâtisseurs de ce sanctuaire vers 1124-1125. Un chantier titanesque qui va durer plus de 100 ans et dont il ne reste, aujourd'hui, que l'abbatale et les remparts.

Historiquement, nous trouvons trace d'un monastère à Saint-Amand de Coly en 1047. De cette époque et des précédentes, pas de vestiges visibles de nos jours ?

Alors fêter 900 ans pour ce bâtiment, c'est mettre en valeur le passé, les hommes et les femmes qui l'ont construit, aménagé et côtoyé au jour le jour.

« La mémoire de ce lieu et ce qu'il offre au public, comme témoignage est à considérer comme le terreau culturel sur lequel s'érige à la fois la volonté de transmettre et celle de créer. Si la nécessité de la préservation du patrimoine n'est plus à démontrer. Cette transmission n'est pas qu'un passage de témoin.

Transmettre, c'est interroger le sens des pierres, de leur mémoire pour construire une parole contemporaine, développer un sentiment d'appartenance ou de familiarité. Faire en sorte que les témoignages d'avant et d'aujourd'hui soient accessibles au plus large public l'émeuvent et le questionnent. » (Réseau Abbatia).

L'abbaye comme vous ne l'avez jamais vue (Crédit Archéovision)

Récemment l'association « les Amis de Saint Amand de Coly » a entrepris des travaux de recherche avec un radar géophysique pour étudier les sous-sols de l'abbatiale et de l'enclos monastique. Les analyses et les interprétations sont encore en cours.

Ce qui vient conforter le travail de modélisation du site « abbaye », mené par le laboratoire Archéovision-Production de Bordeaux, qui trouve ses premières applications en imagerie 3D sur la borne interactive de l'Accueil Patrimoine. Pierre-Marie Blanc, archéologue CNRS et président de l'association, avec Loïc Espinasse d'Archéovision en présenteront l'essentiel au cours de la conférence de l'après-midi.



Les 900 ans de l'abbatiale : quelle occasion pour cette journée du Patrimoine ! Une belle journée, bien remplie, partagée avec de nombreux temps forts proposés par l'ensemble des acteurs et partenaires.

Des conférences

« Une abbaye dans son territoire et dans l'histoire, du Moyen Âge à nos jours » de **Xavier Pagazani**, chercheur, responsable scientifique de l'étude d'inventaire de la vallée de la Vézère.

« L'apport du numérique, confronté aux réalités archéologiques pour la connaissance de l'histoire de l'abbatiale de Saint-Amand-De-Coly » **Pierre-Marie Blanc**, archéologue et président de l'association **les amis de Saint-Amand-De-Coly**.

Un concert : « Soleil Noir » par la **compagnie la Tempête**. Dans le cadre des Vendanges du **Festival du Périgord Noir**.

Une déambulation théâtrale : « tant d'histoires, mais quelle Histoire ? » des **Voyageurs de mots**, emmenés par **Christian Taponard**

Une exposition Photo : « l'Abbatiale a 900 ans, 100 ans d'images » **d'Agnès Voltz et Manuel Mingot-Nicaise** (22 panneaux, 70 photos exposées dans le Chemin de l'abbé Carrier).

Une dédicace de l'ouvrage : « Saint Amand de Coly, 900 ans », opus de la collection Sédiments de **Romain Bondonneau** et des éditions du Ruisseau.

Une **inauguration** de la fin des travaux de l'abbatiale ainsi que du café associatif « **la rapiette à 3 têtes** ».

Un temps protocolaire autour de Benjamin Delrieux, Christophe Cathus, conseillers régionaux, Germinal Peiro président du CD 24, et co-président du Pays Périgord Noir, de Sébastien Peytavie, député de la circonscription, Jean-Jacques de Peretti maire de Sarlat-la-canéda et co-président du Pays Périgord Noir, Vincent Geoffroid, maire de Coly-Saint-Amand et les membres du conseil municipal.

Un moment de convivialité dans la cour, préparé par Anita et l'équipe du café... Fameux !!!

Et pour clore cette journée : une fresque lumineuse monumentale « Abbaye de Lumières », projetée sur la façade sud de la nef

Un bel événement mémoriel ce 21/09/2024 à Saint-Amand de Coly.

Un grand merci à la région Nouvelle Aquitaine et à la municipalité sans oublier leurs équipes pour leur soutien sans failles tout au long de la préparation de cette journée.

Les Amis de Saint-Amand de Coly

* TRANSPORT SOLIDAIRE - DISPOSITIF ATCHOUM



En complément de l'offre de transports en commun existante, les Communauté de communes du Pays du Périgord Noir dont la Vallée de l'Homme se dotent d'une toute nouvelle solution de mobilité rurale sur leur territoire : ATCHOUM. Il s'agit là de favoriser la mobilité des personnes non-véhiculées ou isolées grâce au **transport solidaire**, tout en facilitant le **covoiturage** entre habitants.

ATCHOUM, qu'est-ce que c'est ?

ATCHOUM est bien plus qu'une simple plateforme de covoiturage. C'est une solution spécialement conçue pour les territoires ruraux, dans le but de **favoriser l'entraide générationnelle** tout en **réduisant l'impact économique et environnemental de nos déplacements**. Grâce à ATCHOUM, il devient plus facile de partager un trajet avec un voisin, un ami, ou même de faire de nouvelles rencontres tout en économisant sur les coûts de transport.

Une mobilité solidaire pour tous

ATCHOUM a également mis en place un volet dédié au transport solidaire, qui permet de venir en aide aux personnes non-véhiculées ou isolées de nos communes. Si vous disposez d'un peu de temps et d'une voiture, vous pourrez vous inscrire en tant que conducteur solidaire. Ainsi, en acceptant de réaliser le trajet aller-retour, vous offrirez la possibilité à nos concitoyens les plus vulnérables de se déplacer plus facilement à un endroit pour : faire ses courses, se rendre à un rendez-vous médical, à la pharmacie, à un entretien d'embauche, pour une visite de famille, ...

Comment ça marche ?

Le fonctionnement d'ATCHOUM est très simple.

Pour le **covoiturage**, il suffit de vous inscrire sur leur site internet « www.atchoum.eu » en indiquant vos demandes. Vous pourrez ainsi rechercher les trajets disponibles ou proposer les vôtres.

En **transport solidaire**, il suffit d'indiquer vos disponibilités pour réaliser le trajet aller-retour, auprès d'ATCHOUM directement par téléphone au **0806 110 444** (coût d'un appel local, service d'appel gratuit) ou via leur site internet (www.atchoum.eu). ATCHOUM s'occupe ensuite de mettre en relation conducteurs solidaires et passagers non-véhiculés ou isolés. C'est une façon concrète de renforcer le lien social et de lutter contre l'isolement.

[Que ce soit en covoiturage ou en transport solidaire, le trajet, payant pour le passager, permet d'indemniser le conducteur. Le montant du trajet est toujours indiqué au préalable aux conducteurs et passagers. Une simulation de trajet peut facilement être faite sur la page d'accueil de leur site internet \(sans inscription\) ou via le centre d'appels.](#)

Outre les paiements en carte bancaire sur leur site internet ou auprès du centre d'appels, il existe **des tickets mobilité** permettant de payer ses trajets. Vendus par carnets de dix, chaque ticket comporte un numéro unique. Lors d'une demande de trajet, vous le communiquerez directement auprès du centre d'appels ou sur le site internet d'Atchoum, pour qu'il soit enregistré et utilisé. La CCVH **prend en charge à hauteur de 50% le prix d'achat d'un carnet de tickets mobilité**. Ainsi, le reste à charge pour les habitants de la vallée de l'Homme est de 6€ le carnet de 10 tickets.

Il existe 4 points de vente directe pour les tickets mobilité :

- L'espace France Services du Bugue (à côté de la médiathèque)
- L'espace France Services de Montignac (bâtiment de la mairie)
- La mairie de Rouffignac

La siège de la CCVH aux Eyzies, 28 avenue de la Forge.

Vous avez également la possibilité de **retirer un bon de commande**, disponible dans chaque mairie, ou téléchargeable sur le site de la CCVH. Vous recevrez vos carnets de tickets mobilité directement dans votre boîte aux lettres.

Tout a été pensé pour que l'utilisation d'ATCHOUM soit conviviale et accessible à tous, que vous soyez un habitant de longue date ou un nouvel arrivant dans notre commune.

Rejoignez le mouvement ATCHOUM !

N'hésitez à pas à vous inscrire auprès d'ATCHOUM pour créer un territoire plus solidaire et durable !

Contacts - site internet : www.atchoum.eu / téléphone : 0806 110 444 / email : contact@atchoum.eu



* PÉRIGORD NOIR RÉNOV'

Bailleurs, faites rénover votre location à l'année.

Le Périgord Noir compte près de 45 000 logements. 8 % de ces logements sont vacants depuis plus de 2 ans et 30 % sont des résidences secondaires ; et leur nombre ne cesse d'augmenter.

Avec moins de 30 000 résidences principales et un taux de logements locatifs bien inférieur à la moyenne nationale, il faudrait 470 logements supplémentaires chaque année pour répondre aux besoins de logements sur le Périgord Noir. Cette pénurie de logements met sous tension l'économie locale. En 2023, c'est **près d'1 recrutement sur 5** qui n'a pas abouti en raison des difficultés pour se loger à proximité de l'entreprise.

Vous louez déjà votre bien à l'année mais il a besoin d'être rénové ? Vous êtes propriétaire de logements vacants ou de locations saisonnières ? Et si vous deveniez acteur de l'attractivité du territoire en convertissant votre bien en location à l'année ? Les logements destinés à la location à l'année peuvent bénéficier d'aides pour la réalisation de travaux d'adaptation ou de rénovation énergétique. Les aides sont particulièrement importantes depuis 2024, elles sont ouvertes à tous.

Rénover et louer votre bien à l'année, c'est aussi l'occasion de :

- Valoriser votre bien en le rendant plus confortable et plus économique,
- Bénéficier d'aides et réduire les charges de vos locataires (et les vôtres entre deux locataires),
- Agir pour la transition écologique et la performance énergétique du territoire,
- Anticiper les interdictions de location et obligations futures des propriétaires bailleurs.

Pour toute question technique sur votre projet de travaux, les aides financières disponibles, **contactez Périgord Noir Rénov'** du lundi au vendredi et 9h à 13h au **05.53.45.44.62** ou par mail à **contact@perigordnoir-renov.fr**



Propriétaire,
et si vous optiez pour
la location à l'année ?
05 53 45 44 62
De 9h à 13h du lundi au vendredi

Périgord Noir Rénov' vous informe et vous accompagne
Service organisé par votre communauté de communes

* PUBLICITÉ - SIL (Signalisation d'Information Locale)

Publicité, vers une mise en conformité

La publicité sauvage a des impacts forts sur nos paysages

Trop de panneaux publicitaires au bord de nos routes de campagne ou dans nos villages dégradent l'environnement visuel, posent des problèmes de sécurité routière et nuisent à la lisibilité de l'information. Peu à peu, l'intégralité des communes de la communauté de communes sont visitées par les services compétents pour se mettre en conformité avec la réglementation nationale de publicité et proposer une signalétique harmonieuse, cohérente et efficace.

Depuis 2023, la signalisation d'information locale de 16 communes a été mise aux normes. En 2025, le travail continue sur 9 d'entre-elles : Aubas, Coly Saint Amand, Fanlac, Fleurac, La Chapelle-Aubareil, Les Farges, Plazac, Sergeac, Valojoux. La commune de Rouffignac-Saint-Cernin est prévue pour l'année 2026.

La CCVH finance cette opération avec le soutien des communes, du Conseil départemental et des prestataires privés. Si vous souhaitez en savoir plus contactez le service urbanisme au 05.53.02.50.20.



Besoin d'aide pour vos démarches administratives et numériques du quotidien ?

<p>FORMATION, EMPLOI, RETRAITE</p> 		<p>SANTÉ</p> 
	<p>ÉTAT CIVIL ET FAMILLE</p> 	
<p>JUSTICE</p> 	<p>BUDGET</p> 	<p>LOGEMENT, MOBILITÉ ET COURRIER</p> 

PROCHE DE VOUS,

PROCHE DE CHEZ VOUS

 France service Le Bugue
 Rue du Jardin Public,
 24260 LE BUGUE
 Tél : 05.64.13.17.25

 France service Montignac
 Mairie de Montignac, Place Yvon Delbos
 24290 MONTIGNAC
 Tél : 05.53.51.79.90

Crèches du Monde 2

Afrique, Amérique, Asie, Moyen-Orient

Église Saint Raphaël de Coly

Entrée libre.

WE des 30/11 et 01/12 ; 07-08/12 ; 14-15/12

De 10h à 12h et de 14h30 à 18h

Les mercredis 04/12 et 11/12 de 14h à 18h

Les Communautés paroissiales des Trois' Ermites et de St-Pierre sur Vézère vous invitent à la deuxième édition de l'exposition "Crèches du Monde". Cette année, l'exposition présente quatre-vingt crèches reflétant les cultures et traditions religieuses de différents pays du monde.



Ne pas jeter sur la voie publique

Concert de Noël

Ensemble Vocal de Terrasson

Avec le maître de Coly, Yannick Bessard

Et l'Association

Les amis de Yannick Bessard de Coly



Dirigé par Andrew Field

Eglise de Coly Saint Raphaël

15 decembre 2024

16h30

Entrée Libre

Collecte en fin de concert



EWANews
Votre site d'informations locales

Crédit Mutuel
Banque à qui parler

Ne pas jeter sur la voir publique



Lectures d'histoires de Noël façon
Kamishibai (petit théâtre japonais)

A LA GARDERIE, 14H00
(EN FACE DU C.ART.THE.SIEN)
POUR REVER ET PATIENTER AVANT
L'ARRIVEE DU PERE NOEL !





MARCHÉ DE NOËL

ST-AMAND DE COLY

1^{er} DÉCEMBRE 2024

10h-18h | autour du Séchoir

Toute la journée : nombreux exposants,
balades en calèche, jeux de société pour
toute la famille, maquillage enfants

14h : Kamishibai

15h30 : arrivée du Père Noël

16h30 : lâcher de ballons biodégradables

"Faites vos vœux !"

Petite restauration sur place
Animations gratuites

Ne pas fêter sur la voie publique.

